LA FRANÇAISE

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

UFF Multi Actifs Durables - Part C - FR0013202652

Produit

Produit : UFF Multi Actifs Durables - Part C
Code ISIN: FR0013202652
Initiateur : La Française Asset Management. L'autorité de tutelle de La Française Asset Management est l'Autorité des Marchés Financiers.
Pour de plus amples informations, visiter www.la-francaise.com ou appeler le +33 (0)1 53 62 40 60.
Date de production du document d'informations clés :02/01/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
L'objectif du fonds, au travers de son maître, est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, au travers de l'investissement dans le fonds maître Multi Actifs Durables (part I), une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.** L'investissement d'UFF Multi Actifs Durables est de 85% minimum au travers du fonds maître et à titre accessoire en liquidités. Sa performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.
Indicateur de référence : L'indicateur de référence du fonds est un indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index). L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut investir dans les titres en dehors de cet indicateur dans la limite de 10% maximum.
La stratégie d'investissement sera mise en œuvre par une gestion discrétionnaire flexible d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations d'états et d'entreprises de pays membres de l'OCDE et/ou des pays émergents mais également d'OPCI. La société de gestion a recours au centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research ». *Etape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion). (i)* ***Pour les Etats*** *: cette approche permet d'exclure 20% des Etats les moins bien notés de l'univers d'investissement selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. - score d'Adaptation : prise en compte des critères E (degré d'exposition aux catastrophes naturelles), S (Indice de développement humain) et G (qualité de la gouvernance d'un pays (WGI)) ; - score de Transition : se concentrent sur des indicateurs de performance environnementaux et climatiques à savoir l'économie carbone et l'économie verte. (ii)* ***Pour les Entreprises*** *: sont écartés les 20% des Entreprises dont les scores ESG sont les plus faibles sur chacun des univers d'investissement initiaux (20% sur l'univers actions et 20% sur l'univers des obligations d'entreprises).* *Etape 2 : Analyse financière et carbone.****(i) Pour les Etats :*** *une analyse macro-économique des Etats ayant passé l'étape 1 est effectuée. En complément de cette analyse macro-économique des Etats, une analyse « carbone » est réalisée sur la base de critères de performance liés au changement climatiques qui sont détaillés dans le prospectus.****(ii) Pour les Entreprises :*** *lors de la deuxième étape du processus d'investissement, une analyse de la qualité de crédit et une analyse carbone des entreprises ayant passé le filtre de l'étape 1 (ii) sont effectuées. Le fonds pourra également investir des instruments de la finance durable à hauteur de 75% maximum de l'actif net comme les obligations vertes, les obligations durables, les obligations sociales et les titres de dette liés à une performance sur un ou des objectifs de développement durable. Les obligations vertes, sociales et durables sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles, des Sustainability Bond Guidelines et des Sustainability Linked Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Les émetteurs d'instruments de la finance durable feront l'objet des mêmes analyses financières et extra-financières et devront passer positivement la phase d'exclusion et la phase d'analyse macroéconomique/crédit et carbone.* *Etape 3 : Mesure de l'intensité carbone : la société de gestion s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence. Cet engagement est permanent et sera respecté de tout temps. Toutefois la limite à cette méthodologie porte sur la qualité des informations collectées par l'Equipe de Recherche ESG et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPCI* qui devront avoir obtenu le label ISR ou respecter les mêmes critères dudit label. Ainsi, le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG et promeut les caractéristiques ESG (Article 8 SFDR). Le FCP pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en action. Le FCP pourra également détenir des actions suite à la détention d'obligations convertibles. Le fonds investira dans des obligations d'Etat (jusqu'à 50% de l'actif net) ou privées (jusqu'à 60% de l'actif net), des titres de créances négociables (dont les titres négociables à court terme tels que les certificats de dépôt ou les billets de trésorerie ; les bons à moyen terme négociables et les Euro Commercial Paper), les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper), de toute échéance, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations privées de qualité équivalente à « Investment Grade » (jusqu'à 10% de l'actif net), d'obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net). Le fonds pourra également investir dans des dettes High Yield (titres spéculatifs) jusqu'à 60% de l'actif net (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 10% en non noté. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. L'exposition du fonds aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles jusqu'à 10% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou d'OPCI et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.
Investisseurs concernés : Tous souscripteurs, plus particulièrement dans le cadre de programmes d'investissement commercialisés auprès de la clientèle de l'Union Financière de France Banque
Durée de vie du produit : 99 ans

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :
Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.
; Risque de crédit : Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.; Risque de liquidité : Ce risque peut se traduire par la vente des titres avec une décote à des conditions de marché dégradées. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont exposées dans le prospectus de l'OPCVM maître.
Risque de perte en capital :
L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.
Durée de placement recommandée : 3 ans

Scénarios de performances

Période d'investissement recommandée : 3 ans **Exemple d'investissement :** 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après** 3 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	3 510 €	4 180 €
	Rendement annuel moyen	-64,93 %	-25,25 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	7 570 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-24,27 %	-8,80 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	9 780 €	10 140 €
	Rendement annuel moyen	-2,22 %	0,46 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	12 130 €	11 510 €
	Rendement annuel moyen	21,28 %	4,81 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si La Française Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre fonds serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre fonds sont en effet assurées par le dépositaire de votre fonds. L'investissement dans un fonds n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.
Coûts au fil du temps : Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement : 10 000 €	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après** 3 ans
Coût total	592,00 €	1 020,49 €
Réduction du rendement par an	6,00 %	3,41 %

Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique :
– l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
– la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coût d'entrée	**4,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.**	**400,00 €**
Coût de sortie	**Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.**	**0,00 €**
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	**2,00 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.**	**192,00 €**
Coûts de transaction	**0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.**	**0,00 €**
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	**Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.**	**0,00 €**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Rachats centralisés chaque jeudi jusqu'à 11h00 auprès de l'Union Financière de Banque France (si la Bourse est ouverte à Paris ou le jour de Bourse précédent, à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et réalisés à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60.

Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

LA FRANÇAISE

UFF Multi Actifs Durables - Part C - FR0013202652

PERFORMANCES PASSEES

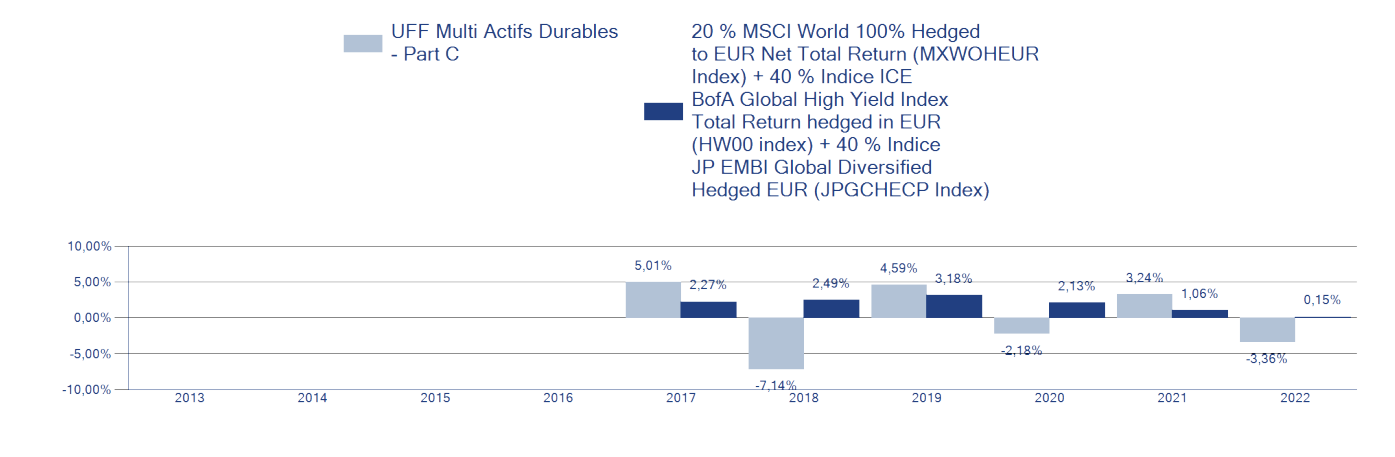

A compter du 1er septembre 2022, l'objectif de gestion, l'indicateur de référence, la stratégie d'investissement, le profil rendement / risque du FCP ont été modifiés.
La dénomination du FCP a également été modifiée en « UFF Multi Actifs Durables ».
FCP créé le : 14/11/2016
Performance calculée en EUR
La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.